

AUTO-ECOLE OUICE

12 RUE THIERS
22100 DINAN

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIES B- AAC-CS

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant diplômé (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

Le suivi de vos cours est assuré par un logiciel informatique nous permettant de connaître les séries de code déjà effectuées ainsi que la progression du candidat

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

L'inscription à l'examen de code de la route sera effectuée par l'auto-école en fonction des résultats lors des cours de code. Nous vous remettrons votre convocation et vous vous rendrez par vos propres moyens aux centres d'examen renseignés sur votre convocation.

Les résultats de votre examen vous sera transmis par l'auto-école soit par mail ou par téléphone et le document sera conservé dans nos locaux, jusqu'à votre présentation à l'examen pratique de conduite.

Moyen et outils

- Salle de cours
- matériel informatique relié à internet
- matériel de vidéo projection
- présence d'un moniteur pour les thématiques

Il sera également établi des cours théoriques collectifs en salle traitant des risques routiers, du secourisme et de l'entretien et dépannage de base sur les véhicules.

Les principaux risques au volant

-Alcool (réglementation, effets, conséquences, sanctions)

-Médicament et drogues

-Fatigue

-Eléments destructeurs (téléphone, GPS, influence des passagers, inexpérience des jeunes conducteurs)

Comportement en cas d'accident :

-Protéger

-Alerter

-Secourir

Les usagers vulnérables

Les risques liés aux motos

Les risques liés aux poids lourds et transport en commun

Les véhicules d'intérêt général

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;

- en rase campagne ;

- sur autoroute ;

- de nuit (leçons prises en hiver).

La formation pratique se base sur les compétences du REMC, ceci permettant un apprentissage progressif et de retrouver des situations de conduite variées en fonction du niveau et du nombre d'heures de conduite de chaque candidat

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogique :

-Méthodes et techniques adaptées aux candidats apprenant

Moyens et outils :

-circulation sur la route et/ou sur piste privée (pour la compétence 1 du REMC)

-véhicules à boîte manuelle de la catégorie B du permis de conduire

-véhicules à boîte automatique de la catégorie B du permis de conduire

Intervenants :

9 enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du diplôme BEPECASER

Effectifs

-Un élève par véhicule (voir 2 dans le cadre de l'enseignement par écoute pédagogique)

Horaires :

- les leçons peuvent avoir lieu de 8h00 à 19h00

Durée :

- Minimum =20 heures

En suivant les compétences 1,2,3,4 du REMC détaillées dans le livret d'apprentissage et la fiche de suivi

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en

faisant part de vos observations et de vos réflexions. Nous vous le proposerons pendant les vacances scolaires ou bien lors de formation en accéléré selon les disponibilités de chacun.

Suite à l'obtention de l'examen théorique général et à la validation des 4 compétences du REMC, L'élève pourra être présenté à l'examen pratique du permis de conduire. Lors du passage de l'examen pratique, le candidat sera accompagné par un moniteur diplômé.